

# PROGRAMME VACANCES DE PRINTEMPS du 22 avril au 2 mai

Le printemps étant propice pour sortir, faire du sport et cultiver notre jardin, ces vacances s'annoncent riches en moments de partage, ludiques et conviviaux. Deux thèmes seront proposés : « Le monde des minuscules » (semaine du 22 au 25 avril) et « La nature au printemps » (semaine du 28 avril au 2 mai). Les enfants se transformeront en petits explorateurs d'un monde minuscule, à la découverte des « petites bêtes » qui peuplent notre environnement, afin de comprendre leur rôle et leur importance dans la nature.

### Ils pourront:

- · Observer la nature de près lors d'une journée dans un jardin,
- · S'immerger dans l'univers fascinant de l'espace et comprendre les liens entre l'infiniment grand et l'infiniment petit,
- · S'offrir de belles sensations en pleine nature, en s'aventurant dans l'univers de l'accrobranche,
- · Laisser libre cours à leur créativité en décorant le centre ou en réalisant une fresque en lien avec les petites bêtes volantes,
- Répondre à l'invitation des enfants du Clos Chauveau (établissement spécialisé de Dijon), en retour d'un échange qui a eu lieu l'été dernier. Certains auront donc l'opportunité de profiter d'un après midi animé avec eux,
- · Faire des visites patrimoniales et culturelles.

Avec un « petit dèj' en commun », des jeux au parc du Treje, un atelier cuisine, et des défis, ces vacances promettent d'être à la fois enrichissantes et inoubliables!

## Les inscriptions:

- 1 À l'accueil de loisirs : vous devez avoir rendu le dossier d'inscription complété et joint les photocopies de l'avis d'imposition, de l'attestation d'assurance, du carnet de vaccination ainsi que le numéro d'allocataire Caf.
- 2 Spécifiques aux sorties : inscrire votre enfant comme habituellement à l'accueil de loisirs par le biais du portail famille. L'inscrire spécifiquement à la sortie avec le bulletin ci-dessous, à retourner à l'acceuil du centre de loisirs.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le centre de loisirs de Marsannay-le-Bois : au 03 80 35 58 17 ou alsh.marsannay@covati.fr

Je soussigné(e)	
mère, père,	
Tuteur de l'enfant (nom - prénom) :	
N° de téléphone :	
Adresse mail :	
3-5 ans 6-9 ans	

#### **ATTENTION:**

- Inscriptions aux sorties : à condition d'être inscrit à l'accueil / ouvertes tant que des places sont disponibles.



Sounaite que mon enfant participe à la sortie :		
Mardi 22 avril 6-9 ans Rencontre avec les enfants du Clos Chauveau À: Dijon Départ: 13 h 30 Retour: 17 h 30 Places: 6	Jeudi 24 avril  Jardins de l'Arquebuse, exposition « sols, la vie sous nos pieds» & musée d'histoire naturelle  À: Dijon  Départ: 09 h 30 Retour: 17 h 30 (Prévoir pique-nique)  Places: 9	
Vendredi 25 avril 3-5 ans 6-9 ans Matin: Accro-spider au parc Evasion à Chevigny-Saint-Sauveur Après-midi: Jardin du Clos du Roy à Chenôve Départ: 09 h 30 Retour: 16 h 30 (Prévoir pique-nique) Places: 6 (3-5 ans) & 6 (6-9 ans)	Lundi 28 avril  Journée « copains du jardin » avec l'association Pirouette cacahuètes À: Clénay Départ: 09 h 30 Retour: 16 h 30 (Prévoir pique-nique) Places: 8	
Lundi 28 avril Parcours d'orientation À: Chaignay Départ: 13 h 30 Retour: 17 h Places: 6	Mardi 29 avril 4-5 ans Accrobranche au parc Evasion À: Curley Départ: 09 h Retour: 17 h (Prévoir pique-nique) Places: 6 (4-5 ans)	
Mardi 29 avril  Visite des ateliers de fabrication des « Anis de Flavigny » (ateliers, crypte, musée et anciens ateliers)  À: Flavigny-sur-Ozerain  Départ: 09 h Retour: 17 h (Prévoir pique-nique)  Places: 6		
Pensez à adapter les vêtements de vos enfants aux activités et à la météo lorsque les sorties se font en extérieur. Conseils : • Sorties en nature : chaussures d'extérieur ou de randonnée (bottes pour le jardin) + chaussures de rechange. • Activités sportives : tee-shirt de rechange / chaussures de sport (propres pour les sports en salle) + chaussures de rechange. Chaussettes de rechange, casquette ou chapeau et lunettes de soleil. Consultez l'équipe d'animation pour plus d'informations!		

# ATTENTION : LES PLACES SONT LIMITÉES, L'INSCRIPTION N'EST EFFECTIVE QUE SI ELLE VOUS A ÉTÉ CONFIRMÉE !

- En cas d'absence constatée le jour J ou si votre enfant rate le départ parce que vous êtes en retard, votre enfant ne sera plus prioritaire pour les sorties à venir (sauf sur présentation d'un certificat médical).
- Les sorties peuvent être annulées en cas de mauvais temps, de manque de participants, d'annulation du prestataire...

Merci de votre compréhension.

Signature(s) Fait le .....

